



# 3

# Rapport de gestion

Trimestre terminé  
le 30 septembre 2025

5N+

Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N+ ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le troisième trimestre de 2025 et les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« Normes IFRS de comptabilité » ou « IFRS »), à moins d'indication contraire. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

**Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire.**

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 3 novembre 2025, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales. Le « T3 2025 » et le « T3 2024 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 30 septembre 2025 et 2024, et les « neuf premiers mois de 2025 » et les « neuf premiers mois de 2024 » correspondent aux périodes de neuf mois closes respectivement les 30 septembre 2025 et 2024.

### Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme certaines mesures financières non conformes aux IFRS, certains ratios financiers non conformes aux IFRS, certaines mesures de gestion du capital et certaines mesures financières supplémentaires, qui n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux IFRS comprennent : le carnet de commandes, les nouvelles commandes, le BAIIA, la marge du BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les charges d'exploitation ajustées, le résultat net ajusté, le résultat de base ajusté par action, la marge brute ajustée, la marge brute ajustée en pourcentage, le total de la dette, la dette nette, le ratio dette nette/BAIIA, le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement.

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour les définitions, d'autres informations et les rapprochements aux mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables.

### Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2024 de 5N+ daté du 25 février 2025 et à la note 10 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de neuf mois closes les 30 septembre 2025 et 2024, qui peuvent être consultés sur le site de SEDAR+ à l'adresse [www.sedarplus.ca](http://www.sedarplus.ca).

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion se produiront ou, s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent rapport de gestion dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre certains éléments clés des résultats financiers attendus de la Société, ainsi que ses objectifs, priorités stratégiques et perspectives, et pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont avertis que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

### Aperçu

5N+ est un chef de file mondial dans la production de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits de ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N+ pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. 5N+, dont le siège social est situé à Montréal (Québec, Canada), gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

### Vision, mission et valeurs

La vision de la Société est de fournir aux industries critiques les produits essentiels à leur développement grâce à une technologie des matériaux de pointe, et son objectif est de propulser la croissance de ces marchés en concevant et en fabriquant des matériaux de pointe qui favorisent la performance des produits finaux.

La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, avec une attention particulière sur le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité.

### Information sectorielle

Les deux secteurs opérationnels présentés par la Société sont le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté<sup>1</sup>, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés compte tenu des produits et des charges du siège social de la Société.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie, de cellules solaires destinées à des applications spatiales et d'assemblages. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

---

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé et de la production industrielle. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudre spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) sont regroupés sous « Siège social ».

## Faits saillants du troisième trimestre de 2025 – Une progression soutenue, trimestre après trimestre

Avec un BAIIA ajusté record pour le trimestre, les produits trimestriels les plus élevés depuis dix ans et un niveau sans précédent de la marge brute ajustée<sup>1</sup>, tant en valeur absolue qu'en pourcentage des ventes<sup>1</sup>, 5N+ a, une fois de plus, connu un exercice remarquable. Dans un contexte macroéconomique toujours complexe, 5N+, reconnue comme un partenaire fiable de choix par ses clients dans ses marchés stratégiques, poursuit sur sa solide lancée depuis le début de l'exercice.

Trimestre après trimestre, la Société élève la barre, grâce à sa fiabilité, son expertise technique et la qualité de ses produits, le tout soutenu par ses capacités diversifiées en matière d'approvisionnement et de fabrication à l'échelle mondiale. Forte de sa position unique sur le marché, conjuguée à ses avantages compétitifs et à ses principaux facteurs de différenciation, la Société se trouve en bonne posture pour le reste de l'exercice.

### Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

Pour le troisième trimestre de 2025, la Société a généré des produits trimestriels record de 104,9 M\$, soit une croissance de 33 % par rapport à l'exercice précédent. Cette performance s'explique notamment par une augmentation des produits de 53 % dans le marché de l'énergie renouvelable terrestre et de 41 % dans le marché de l'énergie solaire spatiale.

La marge brute ajustée en pourcentages des ventes a également atteint un niveau record, soit 36,9 %, comparativement à 31,1 % pour le troisième trimestre de 2024. La marge brute ajustée s'est établie à 38,7 M\$, ce qui représente une augmentation de 58 % par rapport au troisième trimestre de 2024. Le BAIIA ajusté a atteint un sommet de 29,1 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, en hausse de 86 % par rapport au troisième trimestre de 2024. Ces résultats reflètent la hausse de la demande et des volumes dans le secteur Semiconducteurs spécialisés ainsi qu'une tarification solide des produits dérivés du bismuth, malgré une baisse des volumes dans le secteur Matériaux de haute performance, comme pour le trimestre précédent.

Dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, les produits ont atteint 75,2 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 53,0 M\$ pour le troisième trimestre de 2024, en raison de l'augmentation de la demande dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. Favorisée par les économies d'échelle découlant de l'augmentation de la production et par la hausse des prix nets de l'inflation, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 30,8 % pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 24,8 % pour le troisième trimestre de 2024. Grâce aux mêmes facteurs, pour le troisième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 10,4 M\$, ou 120 %, pour atteindre 19,2 M\$. Le carnet de commandes<sup>1</sup> du secteur représentait 365 jours de produits annualisés, tandis que le carnet de commandes effectif pour les marchés de l'énergie renouvelable et de l'énergie solaire spatiale continuait de dépasser les 365 jours à la fin de la période.

Dans le secteur Matériaux de haute performance, les produits ont atteint 29,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 25,9 M\$ pour le troisième trimestre de 2024, et la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 53,1 % pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 44,4 % pour le troisième trimestre de 2024, en raison de la position favorable des stocks, de la combinaison de produits, des prix plus élevés nets de l'inflation et de la hausse des coûts des intrants de métaux. Grâce aux mêmes facteurs, pour le troisième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 3,7 M\$, ou 39 %, pour atteindre 13,3 M\$. Le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 104 jours de produits annualisés à la fin de la période, en raison principalement du moment de la conclusion ou du renouvellement des contrats, déduction faite des commandes exécutées au cours du trimestre sur des contrats à long terme.

Au cours du trimestre, la Société a maintenu une situation financière solide, avec une dette nette<sup>1</sup> faible de 63,3 M\$ au 30 septembre 2025, par rapport à 100,1 M\$ au 31 décembre 2024, ce qui porte le ratio dette nette/BAIIA<sup>1</sup> à 0,74x à la clôture du trimestre.

---

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

### Faits saillants financiers

- Pour le troisième trimestre de 2025, les produits ont augmenté de 33 % pour atteindre 104,9 M\$, comparativement à 78,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance des ventes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale du secteur Semiconducteurs spécialisés ainsi que par l'établissement de prix plus élevés pour les produits dérivés du bismuth dans le secteur Matériaux de haute performance.
- Stimulé par la hausse des volumes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale ainsi que par les meilleurs prix par rapport à l'inflation sur le marché de l'énergie solaire spatiale et celui des produits dérivés du bismuth, le BAIIA ajusté a augmenté de 86 %, pour atteindre 29,1 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 15,6 M\$ pour le troisième trimestre de 2024.
- Avantagée par les facteurs mentionnés ci-dessus, la marge brute ajustée a augmenté de 58 % pour atteindre 38,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2025. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 36,9 % pour le troisième trimestre de 2025, comparativement à 31,1 % pour le troisième trimestre de 2024.
- Pour le troisième trimestre de 2025, le résultat net a été de 18,2 M\$, comparativement à 6,4 M\$ pour le troisième trimestre de 2024.
- Au 30 septembre 2025, le carnet de commandes se chiffrait à 357,5 M\$, ce qui représente 311 jours de produits annualisés, en hausse de 14 jours par rapport au trimestre précédent.
- La dette nette au 30 septembre 2025 s'établissait à 63,3 M\$, par rapport à 100,1 M\$ au 31 décembre 2024, en raison de la hausse des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation. Le ratio dette nette/BAIIA de la Société s'établissait à 0,74x au 30 septembre 2025.

### Plan de relève du chef de la direction

Le 29 octobre 2025, la Société a communiqué son plan de relève pour la fonction de chef de la direction, en annonçant la nomination de M. Richard Perron au poste de président, à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2025. M. Perron assumera ses nouvelles fonctions en plus de son poste actuel de chef de la direction financière. M. Gervais Jacques demeurera chef de la direction jusqu'au 31 mai 2026, date à laquelle M. Perron assumera les fonctions de président et chef de la direction et M. Jacques, celles de président exécutif du conseil d'administration.

### Perspectives

Pour le reste de 2025, 5N+ prévoit que la demande dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale du secteur Semiconducteurs spécialisés demeurera soutenue, les clients continuant à sécuriser leurs approvisionnements en matériaux avancés auprès de partenaires fiables et reconnus. Pour le secteur Matériaux de haute performance, si l'on en croit les tendances historiques, les volumes, jusqu'à la fin de l'exercice, devraient être légèrement inférieurs à ceux du premier semestre de 2025, alors que les marges devraient continuer de bénéficier de la présence mondiale stratégique de la Société et de ses capacités d'approvisionnement dans un contexte d'affaires toujours volatil.

Compte tenu de la performance financière de la Société pour les trois premiers trimestres de l'exercice, de l'effet attendu des fluctuations saisonnières et d'autres facteurs opérationnels, les prévisions du BAIIA ajusté pour 2025 ont été revues à la hausse, passant d'une fourchette de 65 M\$ à 70 M\$ (dernière mise à jour le 4 août 2025) à une fourchette de 85 M\$ à 90 M\$.

Dans un contexte géopolitique en constante évolution, la Société continuera de faire preuve de prudence, notamment en ce qui concerne l'impact sur ses coûts d'exploitation. À titre de fournisseur de choix de produits de grande qualité et de très grande pureté qui confère à ses clients un avantage stratégique clé grâce à une chaîne d'approvisionnement solide, 5N+ est bien positionnée pour consolider sa place de chef de file sur ses marchés finaux clés jusqu'à la fin de 2025 ainsi qu'en 2026.

## Synthèse des résultats

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)                   | T3 2025       | T3 2024  | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------|-------------------------------|-------------------------------|
|                                                                                     | \$            | \$       | \$                            | \$                            |
| Produits                                                                            | 104 895       | 78 828   | 289 094                       | 218 427                       |
| Charges d'exploitation ajustées <sup>1</sup>                                        | (75 840)      | (63 207) | (215 101)                     | (177 579)                     |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                                 | <b>29 055</b> | 15 621   | <b>73 993</b>                 | 40 848                        |
| Recouvrement (charge) au titre de la rémunération à base d'actions                  | 2 512         | (252)    | 1 926                         | (597)                         |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles                                  | -             | 2 089    | -                             | 2 089                         |
| Dépréciation des actifs non courants                                                | -             | (2 519)  | -                             | (2 826)                       |
| Coûts de mise en place du système ERP                                               | (343)         | -        | (659)                         | -                             |
| Perte à la réévaluation d'un instrument financier                                   | -             | -        | (1 000)                       | -                             |
| Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration                      | -             | (1 021)  | -                             | (1 021)                       |
| Profit de change                                                                    | 522           | 450      | 1 333                         | 835                           |
| <b>BAIIA<sup>1</sup></b>                                                            | <b>31 746</b> | 14 368   | <b>75 593</b>                 | 39 328                        |
| Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts | 2 293         | 2 643    | 7 363                         | 6 723                         |
| Amortissement                                                                       | 4 495         | 4 424    | 12 947                        | 12 418                        |
| <b>Résultat avant impôt sur le résultat</b>                                         | <b>24 958</b> | 7 301    | <b>55 283</b>                 | 20 187                        |
| Charge (recouvrement) d'impôt                                                       |               |          |                               |                               |
| Exigible                                                                            | 5 526         | 1 347    | 13 603                        | 6 038                         |
| Différé                                                                             | 1 256         | (416)    | (1 296)                       | 483                           |
|                                                                                     | 6 782         | 931      | 12 307                        | 6 521                         |
| <b>Résultat net</b>                                                                 | <b>18 176</b> | 6 370    | <b>42 976</b>                 | 13 666                        |
| Résultat de base par action                                                         | 0,20 \$       | 0,07 \$  | 0,48 \$                       | 0,15 \$                       |
| Résultat dilué par action                                                           | 0,20 \$       | 0,07 \$  | 0,48 \$                       | 0,15 \$                       |

## Produits par secteur et marge brute ajustée

| (en milliers de dollars américains)          | T3 2025        | T3 2024  | Variation | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 | Variation |
|----------------------------------------------|----------------|----------|-----------|-------------------------------|-------------------------------|-----------|
|                                              | \$             | \$       |           | \$                            | \$                            |           |
| Semiconducteurs spécialisés                  | 75 208         | 52 973   | 42 %      | 209 225                       | 150 463                       | 39 %      |
| Matériaux de haute performance               | 29 687         | 25 855   | 15 %      | 79 869                        | 67 964                        | 18 %      |
| <b>Total des produits</b>                    | <b>104 895</b> | 78 828   | 33 %      | <b>289 094</b>                | 218 427                       | 32 %      |
| Coût des ventes                              | (69 857)       | (57 904) | 21 %      | (197 637)                     | (160 309)                     | 23 %      |
| Amortissement inclus dans le coût des ventes | 3 703          | 3 553    | 4 %       | 10 657                        | 9 802                         | 9 %       |
| <b>Marge brute ajustée</b>                   | <b>38 741</b>  | 24 477   | 58 %      | <b>102 114</b>                | 67 920                        | 50 %      |
| <b>Marge brute ajustée en pourcentage</b>    | <b>36,9 %</b>  | 31,1 %   |           | <b>35,3 %</b>                 | 31,1 %                        |           |

Pour le troisième trimestre de 2025, les produits ont augmenté de 33 % pour atteindre 104,9 M\$, comparativement à 78,8 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Pour les neuf premiers mois de 2025, les produits ont atteint 289,1 M\$, par rapport à 218,4 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024. Ces augmentations s'expliquent principalement par la croissance solide des marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale dans le secteur Semiconducteurs spécialisés ainsi que par le maintien d'une tarification favorable des produits dérivés du bismuth dans le secteur Matériaux de haute performance.

Avantagée par la hausse des volumes sur les marchés stratégiques du secteur Semiconducteurs spécialisés et les meilleurs prix par rapport à l'inflation jusqu'à présent cette année, la marge brute ajustée a augmenté de 58 % pour s'établir à 38,7 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 24,5 M\$ pour le troisième trimestre de 2024, et à 102,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2025 par rapport à 67,9 M\$ pour la période correspondante de l'exercice

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.



précédent. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes a été de 36,9 % pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 31,1 % pour le troisième trimestre de 2024, avec une combinaison de produits et une tarification avantageuses par rapport au coût des intrants de métaux dans le secteur Matériaux de haute performance d'un exercice à l'autre. Pour les neuf premiers mois de 2025, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 35,3 %, par rapport à 31,1 % pour les neuf premiers mois de 2024.

### Semiconducteurs spécialisés

Pour le troisième trimestre de 2025, les produits ont été de 75,2 M\$, comparativement à 53,0 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, les produits ont atteint 209,2 M\$, par rapport à 150,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024, en raison de l'augmentation de la demande dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. Pour le troisième trimestre de 2025, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 30,8 %, comparativement à 24,8 % pour le troisième trimestre de 2024. Favorisée par les économies d'échelle découlant de l'augmentation de la production et des prix plus élevés, nets de l'effet de l'inflation, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 32,7 % pour les neuf premiers mois de 2025, comparativement à 29,0 % pour les neuf premiers mois de 2024.

### Matériaux de haute performance

Pour le troisième trimestre de 2025, les produits ont été de 29,7 M\$, comparativement à 25,9 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, les produits ont atteint 79,9 M\$, par rapport à 68,0 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024. Pour le troisième trimestre de 2025, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 53,1 %, comparativement à 44,4 % pour le troisième trimestre de 2024. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 42,9 % pour les neuf premiers mois de 2025, comparativement à 36,5 % pour les neuf premiers mois de 2024, en raison de la position favorable des stocks au début de la période, de la combinaison de produits avantageuse, des prix plus élevés, nets de l'effet de l'inflation, et de la hausse du coût des intrants de métaux.

### Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

| (en milliers de dollars américains) | T3 2025       | T3 2024       | Variation    | Neuf premiers mois de 2025 | Neuf premiers mois de 2024 | Variation    |
|-------------------------------------|---------------|---------------|--------------|----------------------------|----------------------------|--------------|
|                                     | \$            | \$            |              | \$                         | \$                         |              |
| Semiconducteurs spécialisés         | 19 169        | 8 732         | 120 %        | 55 844                     | 31 361                     | 78 %         |
| Matériaux de haute performance      | 13 267        | 9 573         | 39 %         | 27 372                     | 18 344                     | 49 %         |
| Siège social                        | (3 381)       | (2 684)       | 26 %         | (9 223)                    | (8 857)                    | 4 %          |
| <b>BAIIA ajusté</b>                 | <b>29 055</b> | <b>15 621</b> | <b>86 %</b>  | <b>73 993</b>              | <b>40 848</b>              | <b>81 %</b>  |
| <b>BAIIA</b>                        | <b>31 746</b> | <b>14 368</b> | <b>121 %</b> | <b>75 593</b>              | <b>39 328</b>              | <b>92 %</b>  |
| <b>Résultat d'exploitation</b>      | <b>26 729</b> | <b>9 494</b>  | <b>182 %</b> | <b>61 313</b>              | <b>26 075</b>              | <b>135 %</b> |

Pour le troisième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 86 %, pour atteindre 29,1 M\$, représentant une marge du BAIIA ajusté<sup>1</sup> de 27,7 %, comparativement à 15,6 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté de 19,8 %, pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, le BAIIA ajusté s'est établi à 74,0 M\$, soit une hausse de 81 % par rapport à 40,8 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024.

Pour le troisième trimestre de 2025, le BAIIA s'est établi à 31,7 M\$, contre 14,4 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Cette augmentation de 17,4 M\$ s'explique principalement par la hausse du BAIIA ajusté. Les éléments de rapprochement entre le BAIIA et le BAIIA ajusté sont le recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions, les coûts de mise en place du système ERP et le profit de change. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

Pour le troisième trimestre de 2025, le résultat d'exploitation a été de 26,7 M\$, par rapport à 9,5 M\$ pour le troisième trimestre de 2024, en raison des facteurs mentionnés plus haut. Pour les neuf premiers mois de 2025, le résultat d'exploitation a été de 61,3 M\$, par rapport à 26,1 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.



### Semiconducteurs spécialisés

Pour le troisième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 10,4 M\$, ou 120 %, pour atteindre 19,2 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 25,5 %, comparativement à 16,5 % pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 24,5 M\$, pour atteindre 55,8 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 26,7 %, comparativement à 20,8 % pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la demande sur les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale, les prix plus élevés, nets de l'effet de l'inflation, et les coûts unitaires avantageux grâce aux économies d'échelle.

### Matériaux de haute performance

Pour le troisième trimestre de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 3,7 M\$, ou 39 %, pour atteindre 13,3 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 44,7 %, comparativement à 37,0 % pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, le BAIIA ajusté a augmenté de 9,0 M\$, pour atteindre 27,4 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 34,3 %, comparativement à 27,0 % pour la période correspondante de 2024. Cette augmentation s'explique principalement par la position favorable des stocks au début de la période, la combinaison de produits avantageuse, les prix plus élevés, nets de l'effet de l'inflation, et la hausse du coût des intrants de métaux.

### Résultat net et résultat net ajusté

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)   | T3 2025        | T3 2024        | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 |
|---------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                                                                     | \$             | \$             | \$                            | \$                            |
| Résultat net                                                        | 18 176         | 6 370          | 42 976                        | 13 666                        |
| Résultat de base par action                                         | 0,20 \$        | 0,07 \$        | 0,48 \$                       | 0,15 \$                       |
| Éléments de rapprochement :                                         |                |                |                               |                               |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions  | (2 512)        | 252            | (1 926)                       | 597                           |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles                  | -              | (2 089)        | -                             | (2 089)                       |
| Dépréciation des actifs non courants                                | -              | 2 519          | -                             | 2 826                         |
| Coûts de mise en place du système ERP                               | 343            | -              | 659                           | -                             |
| Perte à la réévaluation d'un instrument financier                   | -              | -              | 1 000                         | -                             |
| Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration      | -              | 1 021          | -                             | 1 021                         |
| Charge (Recouvrement) d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus | 575            | (232)          | 337                           | (417)                         |
| <b>Résultat net ajusté<sup>1</sup></b>                              | <b>16 582</b>  | <b>7 841</b>   | <b>43 046</b>                 | <b>15 604</b>                 |
| <b>Résultat de base ajusté par action<sup>1</sup></b>               | <b>0,19 \$</b> | <b>0,09 \$</b> | <b>0,48 \$</b>                | <b>0,18 \$</b>                |

Pour le troisième trimestre de 2025, le résultat net a été de 18,2 M\$, ou 0,20 \$ par action, comparativement à 6,4 M\$, ou 0,07 \$ par action, pour le troisième trimestre de 2024, grâce à l'incidence favorable de la hausse du BAIIA ajusté par rapport au troisième trimestre de 2024. Le résultat net ajusté a été de 16,6 M\$, ou 0,19 \$ par action, pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 7,8 M\$, ou 0,09 \$ par action, pour le troisième trimestre de 2024.

Pour les neuf premiers mois de 2025, le résultat net a été de 43,0 M\$, ou 0,48 \$ par action, comparativement à 13,7 M\$, ou 0,15 \$ par action, pour les neuf premiers mois de 2024. Le résultat net ajusté a été de 43,0 M\$, ou 0,48 \$ par action, pour les neuf premiers mois de 2025, par rapport à 15,6 M\$, ou 0,18 \$ par action, pour les neuf premiers mois de 2024.

Outre la charge d'impôt, les éléments de rapprochement pour établir le résultat net ajusté pour le troisième trimestre de 2025 et les neuf premiers mois de 2025 ont été le recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions, les coûts de mise en place du système ERP et la perte à la réévaluation d'un instrument financier. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

## Carnet de commandes et nouvelles commandes

| (en milliers de dollars américains) | CARNET DE COMMANDES |                |                | NOUVELLES COMMANDES <sup>1</sup> |                |               |
|-------------------------------------|---------------------|----------------|----------------|----------------------------------|----------------|---------------|
|                                     | T3 2025             | T2 2025        | T3 2024        | T3 2025                          | T2 2025        | T3 2024       |
|                                     | \$                  | \$             | \$             | \$                               | \$             | \$            |
| Semiconducteurs spécialisés         | 323 860             | 276 400        | 218 200        | 122 668                          | 115 981        | 55 748        |
| Matériaux de haute performance      | 33 678              | 33 629         | 31 493         | 29 736                           | 28 428         | 27 726        |
| <b>Total</b>                        | <b>357 538</b>      | <b>310 029</b> | <b>249 693</b> | <b>152 404</b>                   | <b>144 409</b> | <b>83 474</b> |

| (nombre de jours de produits annualisés)* | CARNET DE COMMANDES |         |         | NOUVELLES COMMANDES |         |         |
|-------------------------------------------|---------------------|---------|---------|---------------------|---------|---------|
|                                           | T3 2025             | T2 2025 | T3 2024 | T3 2025             | T2 2025 | T3 2024 |
| Semiconducteurs spécialisés               | 365                 | 354     | 365     | 149                 | 149     | 96      |
| Matériaux de haute performance            | 104                 | 127     | 111     | 91                  | 108     | 98      |
| Moyenne pondérée                          | 311                 | 297     | 289     | 133                 | 138     | 97      |

\* Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

### Troisième trimestre de 2025 par rapport au deuxième trimestre de 2025

Au 30 septembre 2025, le carnet de commandes représentait 311 jours de produits annualisés, ce qui correspond à une hausse de 14 jours par rapport au carnet de commandes au 30 juin 2025.

Le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés représentait 365 jours de produits annualisés, en hausse de 11 jours par rapport au carnet de commandes au 30 juin 2025. Bien que, selon la définition de carnet de commandes par la Société, le nombre de jours estimé en fonction des produits annualisés ne puisse pas dépasser 365 jours, dans les faits, au 30 septembre 2025, le carnet de commandes des marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale du secteur Semiconducteurs spécialisés se prolongeait au-delà des douze prochains mois.

Le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 104 jours de produits annualisés, en baisse de 23 jours par rapport au carnet de commandes au 30 juin 2025, en raison principalement du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats, déduction faite des commandes exécutées au cours du trimestre sur des contrats à long terme.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 149 jours, comme au deuxième trimestre de 2025. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 91 jours pour le troisième trimestre de 2025, en baisse de 17 jours par rapport à 108 jours pour le deuxième trimestre de 2025. Les nouvelles commandes sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Par conséquent, les facteurs expliquant l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes s'appliquent également à l'augmentation ou à la diminution des nouvelles commandes.

### Troisième trimestre de 2025 par rapport au troisième trimestre de 2024

Au 30 septembre 2025, le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés représentait 365 jours de produits annualisés, comme au 30 septembre 2024. Le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 104 jours au 30 septembre 2025, en baisse de 7 jours par rapport à 111 jours au 30 septembre 2024.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont augmenté de 53 jours et celles du secteur Matériaux de haute performance ont diminué de 7 jours par rapport au troisième trimestre de 2024.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

## Charges

| (en milliers de dollars américains)                                | T3 2025       | T3 2024       | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                                                                    | \$            | \$            | \$                            | \$                            |
| Amortissement                                                      | 4 495         | 4 424         | 12 947                        | 12 418                        |
| Frais généraux, frais de vente et frais d'administration           | 8 944         | 8 135         | 25 203                        | 24 169                        |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions | (2 512)       | 252           | (1 926)                       | 597                           |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles                 | -             | (2 089)       | -                             | (2 089)                       |
| Dépréciation des actifs non courants                               | -             | 2 519         | -                             | 2 826                         |
| Coûts de mise en place du système ERP                              | 343           | -             | 659                           | -                             |
| Perte à la réévaluation d'un instrument financier                  | -             | -             | 1 000                         | -                             |
| Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration     | -             | 1 021         | -                             | 1 021                         |
| Charges financières                                                | 1 771         | 2 193         | 6 030                         | 5 888                         |
| Charge d'impôt                                                     | 6 782         | 931           | 12 307                        | 6 521                         |
| <b>Total des charges</b>                                           | <b>19 823</b> | <b>17 386</b> | <b>56 220</b>                 | <b>51 351</b>                 |

### Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 4,5 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 et à 12,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2025, par rapport à respectivement 4,4 M\$ et 12,4 M\$ pour les périodes correspondantes de 2024.

### Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 8,9 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 et à 25,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2025, par rapport à respectivement 8,1 M\$ et 24,2 M\$ pour les périodes correspondantes de 2024.

### (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions

Pour le troisième trimestre de 2025, le recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions s'est établi à 2,5 M\$, par rapport à une charge de rémunération à base d'actions de 0,3 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, le recouvrement au titre de la rémunération à base d'actions s'est établi à 1,9 M\$, par rapport à une charge de rémunération à base d'actions de 0,6 M\$ pour la période correspondante de 2024. La Société a recours à un swap sur rendement total en vue de réduire son exposition aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions, pour un volume légèrement supérieur à celui des unités actuellement en circulation.

### Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé un profit de 2,1 M\$ découlant de la vente de matériel de production inutilisé du secteur Matériaux de haute performance, à la suite de sa décision de passer à du matériel de plus grande capacité.

### Dépréciation des actifs non courants

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé un montant de 1,7 M\$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations incorporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable de la technologie et des frais de développement à la suite de la vente par la Société de matériel de production inutilisé.

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé un montant de 0,6 M\$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de prioriser des activités de production spécifiques pour soutenir ses activités de base.

Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2024, la Société a comptabilisé un montant de respectivement 0,3 M\$ et 0,3 M\$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Semiconducteurs spécialisés, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société d'abandonner la construction d'un actif.

### Coûts de mise en place du système ERP

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2025, des coûts de respectivement 0,3 M\$ et 0,7 M\$ associés à la mise en place d'un système de planification des ressources d'entreprise (système « ERP ») ont été engagés aux installations de la Société à Montréal, au Québec. Ce projet, qui devait initialement être terminé avant la fin de 2025, devrait encore se prolonger jusqu'au premier trimestre de 2026.

### Perte à la réévaluation d'un instrument financier

En juin 2025, la Société a comptabilisé une perte de réévaluation de 1,0 M\$ à l'égard de ses actifs financiers à la suite de la révision des estimations de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres qu'elle détient dans Microbion Corporation (Microbion) afin de tenir compte des difficultés croissantes des sociétés de recherche pharmaceutique à mobiliser des capitaux.

### Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration

Au troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration qui comprennent un montant de 0,4 M\$ au titre d'une provision en lien avec un acompte qui devra probablement être remboursé à un client, un montant de 0,4 M\$ relatif à la fermeture de sites en Asie et un montant de 0,2 M\$ en lien avec des changements à l'équipe de direction.

### Charges financières

Les charges financières se sont établies à 1,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2025, par rapport à 2,2 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, les charges financières se sont établies à 6,0 M\$, comparativement à 5,9 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024.

### Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt sur le résultat de 25,0 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 et de 55,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2025. La charge d'impôt s'est établie à 6,8 M\$ pour le troisième trimestre de 2025 et à 12,3 M\$ pour les neuf premiers mois de 2025, par rapport à 0,9 M\$ et 6,5 M\$ pour les périodes correspondantes de 2024. Les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays seulement ont eu une incidence sur les montants de charge ou recouvrement des deux exercices.

### Situation financière et sources de financement

| (en milliers de dollars américains)                              | T3 2025      | T3 2024        | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 |
|------------------------------------------------------------------|--------------|----------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                                                                  | \$           | \$             | \$                            | \$                            |
| Flux de trésorerie d'exploitation avant ce qui suit :            | 21 848       | 11 875         | 56 492                        | 28 522                        |
| Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie | (4 109)      | (13 090)       | (10 099)                      | (32 355)                      |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation             | 17 739       | (1 215)        | 46 393                        | (3 833)                       |
| Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement           | (5 559)      | (1 045)        | (7 103)                       | (15 521)                      |
| Flux de trésorerie liés aux activités de financement             | (8 295)      | (551)          | (9 665)                       | 9 155                         |
| Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie     | (317)        | 231            | 425                           | 58                            |
| <b>Augmentation (diminution) nette de la trésorerie</b>          | <b>3 568</b> | <b>(2 580)</b> | <b>30 050</b>                 | <b>(10 141)</b>               |

Pour le troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 17,7 M\$, par rapport à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 1,2 M\$ pour la période correspondante de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation ont totalisé 46,4 M\$, par rapport à des flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation de 3,8 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024. L'écart positif de 50,2 M\$ s'explique par une augmentation de 28,0 M\$ des flux de trésorerie d'exploitation attribuable à la hausse du BAIIA et un écart favorable de 22,3 M\$ des besoins en fonds de roulement.

Pour le troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 5,6 M\$, comparativement à 1,0 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 7,1 M\$, comparativement à 15,5 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024. L'écart positif de 8,4 M\$ s'explique principalement par le produit tiré du règlement du swap sur rendement total de la Société, qui a été renouvelé au cours du premier trimestre de 2025 et a donné lieu à l'encaissement d'un montant de 6,9 M\$ en trésorerie, ainsi que par une diminution de 4,3 M\$ des ajouts d'immobilisations corporelles par rapport aux neuf premiers mois de 2024, en partie contrebalancée par une baisse de 3,7 M\$ du produit de la sortie d'immobilisations corporelles.

Pour le troisième trimestre de 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 8,3 M\$, par rapport à 0,6 M\$ pour le troisième trimestre de 2024. Pour les neuf premiers mois de 2025, les flux de trésorerie affectés aux activités de financement ont totalisé 9,7 M\$ par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 9,2 M\$ pour les neuf premiers mois de 2024, soit un écart négatif de 18,8 M\$. Au cours des neuf premiers mois de 2024, la Société a dû emprunter des fonds sur sa facilité de crédit pour rembourser une partie de son prêt subordonné et financer certains investissements. Grâce à de solides flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, la Société a été en mesure de rembourser une partie de cette facilité de crédit au cours des neuf premiers mois de 2025. De plus, la Société a reçu un montant total de 2,9 M\$ en lien avec des prêts à terme sans intérêt au cours des neuf premiers mois de 2024, comparativement à 0,9 M\$ au cours des neuf premiers mois de 2025.

### Fonds de roulement

| (en milliers de dollars américains)            | Au 30 septembre 2025 | Au 31 décembre 2024 |
|------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
|                                                | \$                   | \$                  |
| Stocks                                         | 153 792              | 137 823             |
| Autres actifs courants                         | 135 759              | 79 572              |
| Passif courant                                 | (97 406)             | (60 481)            |
| <b>Fonds de roulement<sup>1</sup></b>          | <b>192 145</b>       | <b>156 914</b>      |
| <b>Ratio du fonds de roulement<sup>1</sup></b> | <b>2,97</b>          | <b>3,59</b>         |

Le fonds de roulement a augmenté de 35,2 M\$ au 30 septembre 2025 pour atteindre 192,1 M\$, par rapport à 156,9 M\$ au 31 décembre 2024, en raison de la hausse de 56,2 M\$ des autres actifs courants du fait de la hausse des produits et d'une augmentation de 16,0 M\$ des stocks pour répondre à la demande, en partie contrebalancée par la hausse de 36,9 M\$ du passif courant.

### Dettes nettes

| (en milliers de dollars américains)               | Au 30 septembre 2025 | Au 31 décembre 2024 |
|---------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
|                                                   | \$                   | \$                  |
| Dettes bancaires                                  | -                    | -                   |
| Dettes à long terme, y compris la partie courante | 115 471              | 122 203             |
| <b>Total de la dette<sup>1</sup></b>              | <b>115 471</b>       | <b>122 203</b>      |
| Trésorerie                                        | (52 192)             | (22 142)            |
| <b>Dettes nettes</b>                              | <b>63 279</b>        | <b>100 061</b>      |

Le total de la dette au 30 septembre 2025 s'établissait à 115,5 M\$, par rapport à 122,2 M\$ au 31 décembre 2024.

La dette nette, compte tenu de la trésorerie, a diminué de 36,8 M\$ pour s'établir à 63,3 M\$ au 30 septembre 2025, par rapport à 100,1 M\$ au 31 décembre 2024.

En mars 2025, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 154,0 M\$ échéant en mars 2029 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 124,0 M\$ échéant en avril 2026. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 50,0 M\$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4,0 M\$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong, au taux SOFR ou au taux CORRA majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 30 septembre 2025 et au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

<sup>1</sup> Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour de plus amples renseignements.

De plus, en mars 2025, la Société a reçu un montant de 1,3 M\$ CA de Développement économique Canada pour les régions du Québec en vertu d'une convention de prêt à terme ne portant pas intérêt, dont il est possible de prélever un montant maximum de 3,0 M\$ CA selon l'admissibilité des dépenses en immobilisations engagées, ce qui porte le montant total emprunté par la Société à 2,5 M\$ CA. À l'achèvement du projet d'investissement, mais au plus tard le 31 décembre 2025, la Société bénéficiera d'un moratoire de deux ans sur le remboursement du prêt ne portant pas intérêt. Par la suite, le prêt est remboursable par versements mensuels sur une période de cinq ans.

### Informations relatives aux actions

|                                         | Au 3 novembre 2025 | Au 30 septembre 2025 |
|-----------------------------------------|--------------------|----------------------|
| Actions émises et en circulation        | 89 074 051         | 89 074 051           |
| Options sur actions pouvant être émises | 1 203 674          | 1 203 674            |

### Arrangements hors bilan

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères ainsi qu'aux fluctuations des taux d'intérêt de sa facilité de crédit et peut conclure à l'occasion des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt ou de devises afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 18 et 26 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 0,3 M\$ au 30 septembre 2025 et de 0,2 M\$ au 31 décembre 2024.

### Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

### Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N+ a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

### Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI), pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

### Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) à l'aide des critères du référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 ») pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

En raison de leurs limites intrinsèques, les CPCI et le CIIF ne fournissent qu'une assurance raisonnable et il se peut qu'ils n'empêchent pas, ou ne détectent pas, toutes les anomalies ou toutes les erreurs.

### **Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière**

Le CIIF n'a subi, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2025, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

## **Instruments financiers et gestion du risque**

### **Juste valeur des instruments financiers**

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 18, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

### **Gestion du risque financier**

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

## **Risques et incertitudes**

Pour une description détaillée des facteurs de risque associés à 5N+ et à ses activités, se reporter à la rubrique « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de 2024 de 5N+ daté du 25 février 2025. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : taux d'intérêt, monnaies étrangères, crédit, liquidité, conjoncture économique mondiale, activités internationales, notamment en Chine, mesures commerciales protectionnistes et mesures de représailles des pays touchés, réglementation environnementale, gestion des crises et des risques liés aux changements climatiques, facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), santé et sécurité, prolongation du conflit armé en Ukraine, épidémies, disponibilité et maintien en poste d'employés qualifiés, conventions collectives, litiges, stratégie de croissance de la Société, concurrence, prix des produits de base, sources d'approvisionnement, protection des droits de propriété intellectuelle, valorisation des stocks, interruptions des activités, perte d'un client important, variations du carnet de commandes, acquisitions, défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques, protection des données à caractère personnel, valeur de marché des actions ordinaires ainsi que subventions et autres programmes incitatifs.

## **Mesures non conformes aux IFRS**

Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion. La direction de la Société estime que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent une information utile aux investisseurs sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, car elles constituent des indicateurs clés supplémentaires de sa performance. Ces mesures non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures reconnues en vertu des normes IFRS de comptabilité et n'ont pas de définition normalisée prescrite selon ces normes; elles pourraient donc ne pas être comparables à des mesures portant des noms semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des données remplaçant l'information financière préparée selon les normes IFRS de comptabilité.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.



Voici un rapprochement du BAIIA avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains)                                                    | T3 2025       | T3 2024       | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 |
|----------------------------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                                                                                        | \$            | \$            | \$                            | \$                            |
| Résultat net                                                                           | 18 176        | 6 370         | 42 976                        | 13 666                        |
| Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres<br>charges d'intérêts | 2 293         | 2 643         | 7 363                         | 6 723                         |
| Charge d'impôt                                                                         | 6 782         | 931           | 12 307                        | 6 521                         |
| Amortissement                                                                          | 4 495         | 4 424         | 12 947                        | 12 418                        |
| <b>BAIIA</b>                                                                           | <b>31 746</b> | <b>14 368</b> | <b>75 593</b>                 | <b>39 328</b>                 |

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation comme défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts de mise en place du système ERP, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Voici un rapprochement du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

| (en milliers de dollars américains)                                | T3 2025       | T3 2024       | Neuf premiers<br>mois de 2025 | Neuf premiers<br>mois de 2024 |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|-------------------------------|-------------------------------|
|                                                                    | \$            | \$            | \$                            | \$                            |
| Produits                                                           | 104 895       | 78 828        | 289 094                       | 218 427                       |
| Charges d'exploitation                                             | (78 166)      | (69 334)      | (227 781)                     | (192 352)                     |
| Résultat d'exploitation                                            | 26 729        | 9 494         | 61 313                        | 26 075                        |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions | (2 512)       | 252           | (1 926)                       | 597                           |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles                 | -             | (2 089)       | -                             | (2 089)                       |
| Dépréciation des actifs non courants                               | -             | 2 519         | -                             | 2 826                         |
| Coûts de mise en place du système ERP                              | 343           | -             | 659                           | -                             |
| Perte à la réévaluation d'un instrument financier                  | -             | -             | 1 000                         | -                             |
| Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration     | -             | 1 021         | -                             | 1 021                         |
| Amortissement                                                      | 4 495         | 4 424         | 12 947                        | 12 418                        |
| <b>BAIIA ajusté</b>                                                | <b>29 055</b> | <b>15 621</b> | <b>73 993</b>                 | <b>40 848</b>                 |
| <b>Marge du BAIIA ajusté</b>                                       | <b>27,7 %</b> | <b>19,8 %</b> | <b>25,6 %</b>                 | <b>18,7 %</b>                 |

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts de mise en place du système ERP, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et de l'amortissement. 5N+ a recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. 5N+ croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement des charges d'exploitation ajustées avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains)                                | T3 2025       | T3 2024       | Neuf premiers mois de 2025 | Neuf premiers mois de 2024 |
|--------------------------------------------------------------------|---------------|---------------|----------------------------|----------------------------|
|                                                                    | \$            | \$            | \$                         | \$                         |
| Charges d'exploitation                                             | 78 166        | 69 334        | 227 781                    | 192 352                    |
| Recouvrement (charge) au titre de la rémunération à base d'actions | 2 512         | (252)         | 1 926                      | (597)                      |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles                 | -             | 2 089         | -                          | 2 089                      |
| Dépréciation des actifs non courants                               | -             | (2 519)       | -                          | (2 826)                    |
| Coûts de mise en place du système ERP                              | (343)         | -             | (659)                      | -                          |
| Perte à la réévaluation d'un instrument financier                  | -             | -             | (1 000)                    | -                          |
| Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration     | -             | (1 021)       | -                          | (1 021)                    |
| Amortissement                                                      | (4 495)       | (4 424)       | (12 947)                   | (12 418)                   |
| <b>Charges d'exploitation ajustées</b>                             | <b>75 840</b> | <b>63 207</b> | <b>215 101</b>             | <b>177 579</b>             |

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, des coûts de mise en place du système ERP, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, et des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, après déduction de la charge (du recouvrement) d'impôt s'y rapportant. 5N+ a recours au résultat net ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. 5N+ a recours au résultat de base ajusté par action, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du résultat net ajusté et du résultat de base par action ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action et le nombre d'actions) | T3 2025        | T3 2024        | Neuf premiers mois de 2025 | Neuf premiers mois de 2024 |
|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|----------------|----------------------------|----------------------------|
|                                                                                          | \$             | \$             | \$                         | \$                         |
| Résultat net                                                                             | 18 176         | 6 370          | 42 976                     | 13 666                     |
| Résultat de base par action                                                              | 0,20 \$        | 0,07 \$        | 0,48 \$                    | 0,15 \$                    |
| Éléments de rapprochement :                                                              |                |                |                            |                            |
| (Recouvrement) charge au titre de la rémunération à base d'actions                       | (2 512)        | 252            | (1 926)                    | 597                        |
| Profit sur la sortie d'immobilisations corporelles                                       | -              | (2 089)        | -                          | (2 089)                    |
| Dépréciation des actifs non courants                                                     | -              | 2 519          | -                          | 2 826                      |
| Coûts de mise en place du système ERP                                                    | 343            | -              | 659                        | -                          |
| Perte à la réévaluation d'un instrument financier                                        | -              | -              | 1 000                      | -                          |
| Coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration                           | -              | 1 021          | -                          | 1 021                      |
| Charge (Recouvrement) d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus                      | 575            | (232)          | 337                        | (417)                      |
| <b>Résultat net ajusté</b>                                                               | <b>16 582</b>  | <b>7 841</b>   | <b>43 046</b>              | <b>15 604</b>              |
| Nombre moyen pondéré d'actions – de base                                                 | 89 073 847     | 88 947 692     | 89 057 751                 | 88 833 561                 |
| <b>Résultat de base ajusté par action</b>                                                | <b>0,19 \$</b> | <b>0,09 \$</b> | <b>0,48 \$</b>             | <b>0,18 \$</b>             |

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

Voici un rapprochement de la marge brute ajustée avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains)          | T3 2025        | T3 2024  | Neuf premiers mois de 2025 | Neuf premiers mois de 2024 |
|----------------------------------------------|----------------|----------|----------------------------|----------------------------|
|                                              | \$             | \$       | \$                         | \$                         |
| <b>Total des produits</b>                    | <b>104 895</b> | 78 828   | <b>289 094</b>             | 218 427                    |
| Coût des ventes                              | (69 857)       | (57 904) | (197 637)                  | (160 309)                  |
| <b>Marge brute</b>                           | <b>35 038</b>  | 20 924   | <b>91 457</b>              | 58 118                     |
| Amortissement inclus dans le coût des ventes | 3 703          | 3 553    | 10 657                     | 9 802                      |
| <b>Marge brute ajustée</b>                   | <b>38 741</b>  | 24 477   | <b>102 114</b>             | 67 920                     |
| <b>Marge brute ajustée en pourcentage</b>    | <b>36,9 %</b>  | 31,1 %   | <b>35,3 %</b>              | 31,1 %                     |

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois.

Voici un rapprochement du total de la dette et de la dette nette avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

| (en milliers de dollars américains)               | Au 30 septembre 2025 | Au 31 décembre 2024 |
|---------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
|                                                   | \$                   | \$                  |
| Dette bancaire                                    | -                    | -                   |
| Dette à long terme, y compris la partie courante  | 115 471              | 122 203             |
| Obligation locative, y compris la partie courante | 30 364               | 29 402              |
| <b>Sous-total de la dette</b>                     | <b>145 835</b>       | 151 605             |
| Obligation locative, y compris la partie courante | (30 364)             | (29 402)            |
| <b>Total de la dette</b>                          | <b>115 471</b>       | 122 203             |
| Trésorerie                                        | (52 192)             | (22 142)            |
| <b>Dette nette</b>                                | <b>63 279</b>        | 100 061             |

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre l'actif courant et le passif courant. Étant donné que la Société est actuellement endettée, elle se sert de cette mesure comme d'un indicateur de son efficience financière et elle s'efforce de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant l'actif courant par le passif courant.

Voici un rapprochement du fonds de roulement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

| (en milliers de dollars américains)              | Au 30 septembre 2025 | Au 31 décembre 2024 |
|--------------------------------------------------|----------------------|---------------------|
|                                                  | \$                   | \$                  |
| Stocks                                           | 153 792              | 137 823             |
| Autres actifs courants, à l'exclusion des stocks | 135 759              | 79 572              |
| <b>Actif courant</b>                             | <b>289 551</b>       | 217 395             |
| Passif courant                                   | (97 406)             | (60 481)            |
| <b>Fonds de roulement</b>                        | <b>192 145</b>       | 156 914             |
| <b>Ratio du fonds de roulement</b>               | <b>2,97</b>          | 3,59                |

## Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de 5N+ sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse [www.sedarplus.com](http://www.sedarplus.com).

## Principales informations financières trimestrielles

| (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)                                          | 30 sept.<br>2025 | 30 juin<br>2025 | 31 mars<br>2025 | 31 déc.<br>2024 | 30 sept.<br>2024 | 30 juin<br>2024 | 31 mars<br>2024 | 31 déc.<br>2023 |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|------------------|-----------------|-----------------|-----------------|
|                                                                                                            | \$               | \$              | \$              | \$              | \$               | \$              | \$              | \$              |
| Produits                                                                                                   | 104 895          | 95 311          | 88 888          | 70 854          | 78 828           | 74 580          | 65 019          | 65 063          |
| BAIIA                                                                                                      | 31 746           | 23 894          | 19 953          | 10 240          | 14 368           | 13 196          | 11 764          | 7 736           |
| BAIIA ajusté                                                                                               | 29 055           | 24 146          | 20 792          | 12 484          | 15 621           | 13 490          | 11 737          | 9 033           |
| Résultat net                                                                                               | 18 176           | 15 227          | 9 573           | 1 006           | 6 370            | 4 789           | 2 507           | 2 284           |
| Résultat de base par action                                                                                | 0,20 \$          | 0,17 \$         | 0,11 \$         | 0,01 \$         | 0,07 \$          | 0,05 \$         | 0,03 \$         | 0,03 \$         |
| Résultat dilué par action                                                                                  | 0,20 \$          | 0,17 \$         | 0,11 \$         | 0,01 \$         | 0,07 \$          | 0,05 \$         | 0,03 \$         | 0,03 \$         |
| Résultat net ajusté                                                                                        | 16 582           | 15 749          | 10 715          | 2 783           | 7 841            | 4 991           | 2 772           | 2 994           |
| Résultat de base ajusté par action                                                                         | 0,19 \$          | 0,18 \$         | 0,12 \$         | 0,03 \$         | 0,09 \$          | 0,06 \$         | 0,03 \$         | 0,03 \$         |
| Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie | 21 848           | 18 520          | 16 124          | 6 958           | 11 875           | 9 503           | 7 144           | 5 883           |
| Carnet de commandes                                                                                        | 311 jours        | 297 jours       | 268 jours       | 326 jours       | 289 jours        | 300 jours       | 288 jours       | 292 jours       |

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N+.